

A Propos de la Fête de L'Humanité 2020

Nombre d'entre vous, et parfois des journalistes, nous interrogent à juste titre sur l'organisation et la tenue de la Fête de L'Humanité prévue les 11-12-13 septembre prochains au parc Georges-Valbon, La Courneuve-Le Bourget en Seine-Saint-Denis.

A ce jour – et nous en sommes les premiers désolés – nous ne sommes pas en mesure de dire si la Fête pourra se tenir ou pas.

Comme vous vous en doutez, la décision ne nous appartient pas. Ce sont les autorités sanitaires et étatiques qui décideront, en fonction de l'évolution « possible » de la pandémie en septembre. Le site géographique de la Fête se situe aujourd'hui dans une zone dite « rouge », selon les classifications gouvernementales. Même si nous obtenions l'autorisation, nous serions vraisemblablement soumis à de nombreuses contraintes. Le nombre de participants élevé qui produit une grande concentration humaine est considéré comme un handicap. Le maintien des distanciations physiques aux alentours de quatre mètres dans les lieux publics – difficile à observer – est contraire à l'essence même de la fête. Il est quasi certain que des espaces comme le Village du monde ne pourront se tenir, compte tenu des difficultés de circulation sur la planète comme d'ailleurs sur le territoire national.

Aucun festival n'est aujourd'hui autorisé durant l'été. Il y a deux jours, celui de Rock-en-Seine qui se tient une dizaine de jours avant la Fête a renoncé à se tenir. J'ajoute qu'une autorisation donnée en juin pourrait être remise en cause fin aout, dans le cas d'un rebond constaté de la pandémie.

Malgré nos investigations, aucune compagnie d'assurance ne veut assurer la Fête, ni d'ailleurs aucun autre rassemblement. Or, comme vous le savez, les premiers engagements financiers pour construire la Fête entre les mois de mars et mi-août avoisinent près de trois millions d'euros, que *l'Humanité* assume avant de percevoir les premières recettes en septembre. En cas d'annulation, ces engagements financiers obéreraient lourdement notre trésorerie et nos comptes de résultats, alors que nous sommes en « plan de continuation ». Des premières dépenses ont déjà été engagées depuis la fin du mois de novembre, dans le cadre de la préparation de cette Fête 2020.

Ces éléments peuvent permettre à chacune et chacun d'apprécier la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous continuons à travailler des formats de Fête adaptés, au cas où les autorités nous le demanderaient.

Nous considérons que nous serons en mesure de prendre une décision définitive après cette première phase de déconfinement, aux alentours du 10 juin selon les recommandations gouvernementales.

Nous sommes comme tous les bâtisseurs de La Fête, comme toutes celles et ceux qui l'attendent comme un beau moment de retrouvailles, désolés et préoccupés, de ne pouvoir prendre d'engagement aujourd'hui. Cette pandémie oblige à la prudence et à la responsabilité.

Patrick Le Hyaric Saint Denis, le 15 mai 2020